



Les peintures dans une location

Par **AQUITAINE**, le **15/01/2012** à **15:53**

Bonjour, rnrnquand un locataire rentre dans une maison et que la peinture à juste était refaite avant son entée , peut on demandé à sa sortie meme apres 3 ans qu'il refasse les peintures ?

Par **cocotte1003**, le **15/01/2012** à **19:07**

Bonjour, non vu ne pouvez pas demander à refaire les peintures si elles sont en bon état. Lors de l'état ds lieux de sortie si vous constatez des taches des rainées... indiquées le tres précisément et alors là vous pourrais facturer la remise en état en déduisant les sommes engages sur le dépôt de garantie voir à demander un supplément si le montant du D ne ouvre pas les frais. N'oubliez pas que vous devez obligatoirement fournir aux locataires des justificatifs du montant des travaux que vous demandez, cordialement